



COMITÉ DE CÔTE-D'OR DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

COMMISSION JEUNES ET ÉDUCATEURS

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs, veuillez transmettre à tous vos JOUEURS, ACCOMPAGNATEURS et PARENTS.

Pour le bon déroulement de ces compétitions, les décisions suivantes ont été prises en réunion de la commission jeune et approuvées par le comité.

Pour tous les championnats de Côte d'or sauf le championnat par équipe de club les inscriptions seront prises jusqu'au

Mercredi soir précédent la compétition

Soit,

Par mail : arnaud.magnin@sfr.fr

Soit,

Par le logiciel « gestion concours » au comité

Le règlement (2 euros par joueur) se fera sur place avant le début de la compétition.
Inscription championnat par équipe de club jeunes jusqu'au

Dimanche 2 avril 2016 / 10 euros par équipe

Rappel :

Tous les joueurs doivent présenter leur licence avec le certificat médical en cours de validité. Pour simplifier les inscriptions, il est demandé aux responsables des clubs, de regrouper les licences par équipe et par catégorie.

Les joueurs qualifiés pour les championnats de Bourgogne ne peuvent pas participer à une autre compétition le jour du championnat.

Toute participation à un championnat départemental (tête à tête, doublette, triplète, tir et point) implique la participation au championnat de Bourgogne correspondant en cas de qualification.

Toute absence devra être justifiée.

Un jeune ne peut pas participer à un concours sénior si un concours jeune est organisé en parallèle.

En cas de non respect de ces consignes un passage en commission de discipline sera demandé.